



Syndicat Apicole du Val d'Oise

Affilié à l'Union Nationale de l'Apiculture Française



A Mareil-en-France, le 31 mars 2018

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 31 Mars 2018

L'assemblée Générale du SAVO s'est tenu le 31 mars 2018 à 09h00, à Frépillon.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Nomination du président de séance, du secrétaire et un scrutateur
2. Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 04/03/2017.
3. Rapport moral de l'exercice 2017 du Président.
4. Rapport financier du trésorier de l'exercice 2017.
5. Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice 2017.
6. Approbation des comptes de l'exercice 2017.
7. Montant de la cotisation pour l'appel de cotisation 2019.
8. Elections.
9. Point sur l'AG de l'UNAF
10. Le rucher école.
11. Prix du miel du Rucher école en 2018
12. Point sur le sanitaire.
13. Point sur le frelon asiatique.
14. Rapprochement de la Goutte d'Or et du SAVO
15. Questions diverses

Présentation de l'AG

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise

Président : Mr Olivier Waëltélé 67 rue Régnauld 95850 Mareil-en-France

Téléphone : 06 07 08 00 80

Email : olivier.waeltele@free.fr

Domiciliation : Mairie de Frépillon

1. Nomination du président de séance, du secrétaire et un scrutateur :

Election du Président de séance :

Olivier Waëltélé s'est présenté et a été élu président de séance à l'unanimité

Election du Secrétaire de séance :

Frantz Lampe s'est présenté et a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

Election du scrutateur de séance :

Nicole Bourgne s'est présentée et a été élue scrutateur de séance à l'unanimité

2. Approbation du PV de l'AG ordinaire du 04/03/2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04/03/2017 est porté au vote, et est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral du président sur l'exercice 2017

I. Nombre d'adhérents :

- 2018 : 108
- 2017 : 84
- 2016 : 82

Nombre d'adhérents augmente de près de 30% entre décembre 2017 et mars 2018. De nouveaux adhérents sont susceptibles d'adhérer en cours d'année.

Production de miel en chute : 54 kg en 2017 (versus 120 kg en 2016)

II. RUCHER ECOLE :

- Deuxième rucher ouvert (rucher de production)
- Lucien, Vivian pour l'implication et l'entretien du rucher école
- Christophe en tant que conseiller technique pour ses cours théoriques ; Deux cours organisés par Christophe Pace et deux cours par Michel Amé
- Deux conférences organisées en 2017 sur les pesticides et la pollinisation ;

III. Félicitations :

4 médailles ont été remportées au concours des miels

- Médaille d'Or : Jean-Jacques Coffart
- Médaille d'Argent : Lucien Guénéral
- Médaille de Bronze : Michel Amé et Yvan Vojvoda

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise

Président : Mr Olivier Waëltélé 67 rue Régnauld 95850 Mareil-en-France

Téléphone : 06 07 08 00 80

Email : olivier.waeltele@free.fr

Domiciliation : Mairie de Frépillon

IV. Mise en ligne du nouveau site Internet

Remerciements aux contributeurs Christophe Pace, Jean Imhoff, Michel Amé, Sylvie Charlot, Georges Etienne

WhatsApp : 3 groupes (Administrateurs C. Lesourd , M. Amé)

- SAVO
- Rucher école
- Cours Théoriques

V. Ouverture d'un nouveau rucher

Le nouveau site du rucher a été ouvert et nous avons implanté 3 ruches.
Des panneaux occultants ont été posés. Merci aux participants de ce chantier.

VI. Commande de traitement auprès du GDSAIF

Remerciement a Sylvie Charlot, Michel Amé et Christophe Lesourd pour leur investissement

80% des bons de commandes sont transmis directement dans le fichier Excel ce qui facilite le traitement et évite les erreurs

VII. Commande de matériel auprès des établissements Lerouge

Merci à Michel Amé pour l'organisation des commandes groupées
7 commandes en 2017 pour environ 10 K€

Le rapport moral est porté au vote et est adopté à l'unanimité.

4. Rapport financier du trésorier

Présentation de l'exercice 2017 (arrêté des comptes au 30/11/17), fait par la trésorière Sylvie Charlot. Le résultat de l'exercice est déficitaire de 1664,63 €.

(Voir présentation en annexe).

- Vente de miel en forte chute du fait d'une production faible
→ **Baisse des recettes**
- Investissement dans un extracteur amortissable sur 5 ans et achat de 5 livres
- Achat de 4 colonies
- Achat de 5 reines
→ **Hausse des charges**

5. Rapport des vérificateurs des comptes

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise

Président : Mr Olivier Waël tél 67 rue Régnauld 95850 Mareil-en-France

Téléphone : 06 07 08 00 80

Email : olivier.waeltele@free.fr

Domiciliation : Mairie de Frépillon

Lecture du rapport des vérifications des comptes faite par Marc Jonquet.

Aucune anomalie et tout est conforme.

Remerciements à Sylvie pour son implication et son sérieux dans le classement, la conservation, l'exhaustivité des pièces comptables et une très grande clarté dans la tenue des comptes du SAVO.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2017

Les comptes sont portés au vote de l'assemblée et sont approuvés à l'unanimité.

7. Cotisation 2019

La proposition de cotisation 2019 est inchangée pour un montant de 39 €.

La proposition est portée au vote, et est adoptée à l'unanimité.

8. Elections

Membre du CA à renouveler :

- Olivier Waëltélé – se présente à sa succession
- Antonio Bernado – ne se représente pas.
- Christophe PACE – se présente à sa succession
- Marie-Claire Vendassi – se présente à sa succession
- Vivian Houck – se présente à sa succession
- Yvon L'hour – se présente à sa succession
- Jean-François Peyroutou – ne se représente pas.

Membre du CA démissionnaire

- Aucun

Candidatures

- Luc Deprez propose sa candidature.
- Jean Marc Fonteneau propose sa candidature.

Elections

- Olivier Waëltélé – réélu à l'unanimité
- Jean Marc Fonteneau – élu à l'unanimité
- Christophe PACE – réélu à l'unanimité
- Marie-Claire Vendassi – réélue à l'unanimité
- Vivian Houck – réélu à l'unanimité
- Yvon L'Hour – réélu à l'unanimité
- Luc Deprez – élu à l'unanimité

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise

Président : Mr Olivier Waëltélé 67 rue Régnauld 95850 Mareil-en-France

Téléphone : 06 07 08 00 80

Email : olivier.waeltele@free.fr

Domiciliation : Mairie de Frépillon

Vérificateurs des comptes à renouveler :

- Catherine Martin – se présente à sa succession
- Marc Jonquet – ne se représente à sa succession.

Candidature :

Rémi Fessart

Elections

- Catherine Martin est réélue à l'unanimité pour une durée d'un an.
- Rémi Fessart est élu à l'unanimité pour une durée d'un an.

9. Rapport Assemblée Générale UNAF

Voir présentation en annexe.

Christophe Lesourd présente le rapport de l'AG de l'UNAF

- Relance du Comité de soutien des élus à l'Abeille et à l'Apiculture (UNAF, FFAP, Générations Futures, LPO) -> Contacter nos élus pour les sensibiliser à l'abeille.

10. Rucher école

Compte-rendu d'activité de l'année 2017 : la récolte est en baisse par rapport à 2016 avec 54 kg pour 15 ruches.

Bon espoir d'augmenter la production en 2018 avec le développement du rucher de Bessancourt.

Les cours théoriques sont donnés en salle à Frépillon sur inscription.

- Matériel apicole du rucher, anatomie et biologie de l'abeille & Emplacement du rucher, flore mellifère, pollen et biodiversité
- Les abeilles et leur récolte
- Le sanitaire apicole
- Les formalités administratives

Les dates des cours vous seront transmises par mail et via le site web.

Date d'ouverture du rucher école.

Le rucher école est ouvert en principe toute l'année le samedi après-midi à 14h; vous êtes avertis par mail dans la semaine de son ouverture.

Les jours de rucher peuvent évoluer en fonction de la météo et de la floraison.

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise

Président : Mr Olivier Waël tél 67 rue Régnauld 95850 Mareil-en-France

Téléphone : 06 07 08 00 80

Email : olivier.waeltele@free.fr

Domiciliation : Mairie de Frépillon

Mise en place d'un règlement pour les adhérents souhaitant mettre une ruche au rucher Ecole.

- ⇒ Principe à valider : 1 ruche pour 2 ans par adhérent sous réserve de place
- ⇒ Un règlement sera communiqué.
- ⇒ Rappel de l'exigence de se conformer au plan sanitaire d'élevage du rucher école ;
 - Traitement obligatoire
 - Produit de traitement à utiliser : Défini par les animateurs du rucher école et obligation de s'y conformer
 - Date de traitement : Le traitement doit être administré à la même date pour toutes les ruches présentes sur le rucher école

11. Prix du miel du Rucher école en 2018

Le prix du miel cédé aux participants du rucher école ne pourra être inférieur à :

- 7 € les 500g

Le prix du miel cédé aux particuliers ne pourra être inférieur à :

- 8 € les 500g

La limite par adhérent sera définie par le CA en fonction de la récolte

12. Point sur le sanitaire :

Présentation faite par Michel Amé

Précision : Suite au passage d'un TSA, un CR est rédigé et est remis à l'apiculteur.

Question : Qui peut être visité par un TSA ?

- Les adhérents au PSE (via l'adhésion au GDSAIF)

Question : Que faire en cas de constat d'un rucher abandonné ?

→ Se rapprocher d'un TSA qui fera la démarche auprès de la mairie concernée et si nécessaire de la DDPP. Une procédure est alors mise en œuvre pour que :

- le propriétaire se signale et se rapproche de la mairie qui prendra les mesures nécessaires avec le TSA
- passé un certain délai, le rucher soit considéré abandonné puis démantelé.

13. Point sur le frelon asiatique

Présentation faite par Michel Amé

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise

Président : Mr Olivier Waëltele 67 rue Régnauld 95850 Mareil-en-France

Téléphone : 06 07 08 00 80

Email : olivier.waeltele@free.fr

Domiciliation : Mairie de Frépillon

Question : Les communes qui ont un budget pour la destruction des nids, comment les accompagner pour la mise en place de leurs appels d'offre ?

14. Rapprochement de la Goutte d'Or et du SAVO :

I. Présentation du SAVO faite par Olivier Waëltélé (voir présentation en annexe) :

- Qu'est-ce qu'un Syndicat ?
- Historique du SAVO
- Site Web
- Commande groupée
- Rucher école
- Qu'est-ce que l'association de la Goutte d'Or ?

II. Objectif :

Partager les infrastructures et permettre aux adhérents du SAVO et de la Goutte d'Or de profiter mutuellement de nos ruchers écoles et des cours des ruchers école et théoriques.

III. Vote pour le rapprochement avec la Goutte d'Or via une adhésion au SAVO et une adhésion su SAVO à l'association de la Goutte d'Or :

Adopté à l'unanimité

15. Questions diverses

Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de l'Assemblée Générale à 12h30.



Olivier Waëltélé
(Président)



Frantz Lampe
(Secrétaire)